

NON ! PARTEZ !

Depuis fin Février 2018 un conflit oppose l'ensemble des salariés face la direction d'Air France sur un sujet très important : **nos salaires**.

Depuis 2012, nos salaires sont bloqués et nous avons tous perdu du pouvoir d'achat (-6%).

Depuis 2012, les effectifs Air France ont fondu mais notre activité s'accroît, générant une surproductivité (+4,2% rien qu'en 2017)

Depuis 2012, les bénéfices d'exploitation (EBITDA) n'ont fait que s'accroître, mais cette richesse n'a jamais été redistribuée vers l'ensemble des salariés !

Depuis 2012, nos dirigeants du COMEX (Comité Exécutif qui nous a imposé une cure d'austérité) se sont augmentés de 29% !

Aujourd'hui, notre PDG, J.M JANAILLAC veut poursuivre cette politique délétère et confiscatoire alors que lui a touché plus d' 1 000 000€ de salaire en 2017 !

Lui et F. TERNER parlent « d'avenir » alors qu'ils n'ont pas encore réglé le passé.

Pour cela, ils veulent imposer à l'ensemble des salariés un accord qui compenserait 1,6% d'inflation sur les trois prochaines années alors que les prévisions vont jusqu'à 2% annuels... et sans rien donner en compensation du blocage des salaires depuis 2011.

6% de perte de pouvoir d'achat ! Si nous ne le stoppons maintenant, ce différentiel va se répéter année après année, entraînant encore plus de perte.

Aujourd'hui face au refus des organisations syndicales, **J.M JANAILLAC veut soumettre cet accord pourri à un référendum pour demander aux salariés s'ils acceptent de renoncer à la majeure partie d'un légitime rattrapage ?**

Et il pose sa démission dans la balance... (Comme si elle pouvait peser) !

Mais sa venue à Air France n'a pas révolutionné le quotidien des salariés. Et que penser de ce PDG (dont le seul apport est la création de JOON), qui n'est là que depuis 2 ans et qui essaye de quitter le navire dès la première tempête ?

Avec 9 jours de grève et une gestion calamiteuse de ce conflit, cette direction, qui ne sait plus quoi faire, essaye maintenant de culpabiliser ses salariés avec les pertes économiques subies et la perte de confiance des clients.

Or, en 2 semaines, l'intersyndicale a rencontré plusieurs fois la direction d'AF pour essayer d'aboutir à un accord de fin de conflit. Nous avons même fait une proposition à 5,1%.

Mais la direction n'a pas accepté.

Jamais J.M JANAILLAC ne s'est déplacé pour négocier avec l'Intersyndicale !

F. TERNER n'est lui venu qu'une seule fois et est resté seulement 20 minutes !

Ça en dit long sur la réelle préoccupation de nos dirigeants pour trouver une sortie rapide de conflit.

Depuis le début de ces rencontres, la direction a joué la montre en espérant un pourrissement, sans trop se soucier ni des pertes financières, ni du mécontentement des passagers, ni de la mauvaise publicité. **Elle a préféré gaspiller 240 000 000€ en impacts de grève plutôt que de les redistribuer aux salariés** et investir.

Mr JANAILLAC si votre question est :

- « *Voulez-vous d'un accord qui consiste à avaliser votre perte de pouvoir d'achat depuis 2012* », la réponse est :

NON !

- « *Si vous n'acceptez pas mon plan, je démissionne !* », la réponse est :

PARTEZ !

Les salariés n'ont pas besoin d'un énième plan de rigueur salariale mais de vraies perspectives de développement avec du personnel motivé et des avions...

Marre de cette direction qui s'applique l'inverse de ce qu'elle préconise !

Marre de ces dirigeants qui refusent de redistribuer les richesses créées.

Marre des chantages et des ultimatums comme seul dialogue social.

Poursuivons notre mouvement !

Pour que nos salaires ne soient pas rongés par l'inflation

Pour le développement d'Air France, avec un vrai service et ses salariés !

**RASSEMBLEMENT MARDI 24 AVRIL
11H ALLEE CENTRALE SIEGE CDG**

GREVE DE 1H A 24H les 23 et 24 avril



SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien